



---

Volume 33, Number 1, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705601ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705601ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Bouchard, G. (1977). Review of [CAILLOIS, Roger, *Approches de l'imaginaire*]. *Laval théologique et philosophique*, 33(1), 104–105.  
<https://doi.org/10.7202/705601ar>

CAILLOIS, Roger, *Approches de l'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1975, 248 pages.

*Approches de l'imaginaire* regroupe divers textes publiés entre 1933 et 1957.

La première section, intitulée *L'équivoque surréaliste*, exprime l'attitude de Caillois à l'égard d'un mouvement envers lequel il devait « avouer une dette, définir une opposition et marquer une continuité » (p. 13). À prime abord, le Surréalisme semblait permettre une approche rigoureuse de la poésie, de la pensée lyrique, de l'art, de l'imagination. Lorsqu'il s'aperçut qu'il n'en était rien et que, comme le Romantisme allemand, le Surréalisme était du côté de l'intuition, « qu'il s'agissait là non d'investigations sérieuses, mais de simples jeux de société » (p. 12), Caillois rompit avec le mouvement. Ainsi que l'avait pressenti André Breton, sa position était en effet « antilyrique » : l'urgent, pour lui, était « d'envisager la création et la systématisation de méthodes expérimentales extrêmement rigoureuses, adaptées à la provocation, au contrôle, au classement et à l'interprétation des phénomènes psychiques : quitter la désuétude artistique pour constituer une *phénoménologie générale de l'imagination*, auprès de laquelle les œuvres d'art n'auront pas plus de valeur, d'intérêt et de portée que peuvent en avoir par rapport aux théories scientifiques les produits des techniques industrielles auxquelles elles donnent lieu » (p. 50).

Une seconde section, *Paradoxe d'une sociologie active : le Collège de sociologie*, rassemble des études consacrées à la fonction du clerc dans la société, au programme pour un collège de sociologie, à la comparaison entre individualisme et effort collectif, à la nécessité que se forment des élites capables de maîtriser les énergies sociales comme on maîtrise les forces naturelles, au problème des sectes.

Sous le titre de *Sciences infailissables : Sciences suspectes*, Caillois présente ensuite une critique de deux théories qui, oubliant leur vocation scientifique originelle, se sont transformées en systèmes dogmatiques figés : la psychanalyse et le marxisme.

Enfin, *Puissances du roman* étudie « les répercussions du roman dans la matière sociale », montrant « que le roman, s'il reflète la société, en présente une image active, qui l'attaque, comme on dit d'un acide » (p. 149).

Y a-t-il une parenté entre les treize textes de ces quatre sections ? L'auteur lui-même a répondu à cette question. Dès l'*Avertissement*,

en effet, il déclare qu'il regarde « surtout ces divers travaux comme des documents qui jalonnent le cheminement d'une pensée éprise des mécanismes et des secrets de l'imagination » (p. 7), travaux qui, ajoute-t-il, « renseignent sur la racine et sur l'enfance de mes préoccupations » (p. 8). De même, *en guise de conclusion*, Caillois affirme : « Il va de soi que j'ai continué à défricher à ma manière l'univers sensible, m'efforçant d'y déceler des corrélations, des réseaux, des carrefours, des régularités, en un mot quelques-unes des réverbérations mystérieuses dont se trouve marqué ou éclairé l'épiderme du monde, depuis les dessins des pierres dans la matière inerte jusqu'aux images des poètes dans les jeux apparemment libres de l'imagination. Dans l'une et dans l'autre de ces extrémités, j'ai cru dès le début qu'il devait régner une syntaxe. Entre l'une et l'autre, il me parut plus tard qu'il existait une continuité. Ces paris téméraires, je n'ai jamais fait qu'essayer de les soutenir et de les illustrer » (p. 246).

Se peut-il qu'un auteur s'aveugle lui-même, sur la racine et sur l'enfance de ses préoccupations ? Dans l'argument et les cinq textes de la seconde section, le mot « imaginaire » apparaît une seule fois. Dans la troisième section, on voit mal en quoi une critique des dogmatismes psychanalytique et marxiste constituerait une approche de l'imaginaire. Dans *Puissances du roman*, il est bien sûr possible de constater que le roman est un produit de l'imagination s'adressant à l'imagination des lecteurs, mais l'accent, nous l'avons souligné, porte principalement sur les rapports entre roman et société. Beaucoup mieux que la notion d'imaginaire, c'est le thème de la nécessité d'une approche scientifique rigoureuse des phénomènes sociaux qui rend compte des études consacrées au collège de sociologie et aux puissances du roman. C'est le même thème qui, en creux, donne leur sens aux critiques de la psychanalyse et du marxisme. C'est encore ce thème qui prévaut dans l'analyse des « jeux apparemment libre de l'imagination ». Et c'est toujours ce thème que, dans un autre ouvrage (*L'incertitude qui vient des rêves*), Caillois situe à la source des ses préoccupations : « cette étude n'en vient pas moins combler pour moi une lacune dans la série de recherches que je me suis hasardé à entreprendre. Elle m'aide à en découvrir la cohérence souterraine. Sans en avoir conscience au départ, en formant le dessein de l'écrire, il me semble que j'ai cédé à un souci personnel constant, presque exclusif, invincible. Mais comme il était appli-

qué à des objets trop disparates, je n'en avais pas assez distingué jusqu'à présent la permanence essentielle. Je veux parler d'un attrait ininterrompu pour les forces d'instinct et de vertige, du goût d'en définir la nature, d'en démontrer autant que possible la sorcellerie, d'en apprécier exactement les pouvoirs, de la décision, enfin, de maintenir sur eux, contre eux, la primauté de l'intelligence et de la volonté, parce que, de ces facultés seules, surgit pour l'homme une chance de liberté et de création. Le nombre des curiosités dont témoignent mes différents ouvrages n'est pas sans m'inquiéter. Si j'essaie de leur découvrir un dénominateur commun, je n'en trouve pas d'autre que cette attitude persévérante ». Attitude persévérante dont témoigne aussi *Approches de l'imaginaire* et qui nous incite à placer les études que regroupe ce volume sous le sceau de la fascination exercée sur plusieurs grands esprits contemporains par l'idée d'une approche enfin rigoureuse du domaine polymorphe des sciences humaines.

Guy BOUCHARD

Charles B. PARIS, **Marriage in XVIIIth Century Catholicism**. Un volume broché (16 × 24 cm.) de 208 pages. Coll. « Recherches », no 13. Les Éditions Bellarmin, Montréal, et Desclée et Cie, Paris-Tournai, 1975.

Cet ouvrage a d'abord été présenté comme thèse de doctorat en théologie à l'Institut Catholique de Paris, et amplifié par la suite. Son but est la recherche des origines historiques d'une mentalité religieuse qui a eu son influence jusqu'au XXème siècle, par rapport au mariage et aux questions connexes : l'amour, la sexualité, l'homme et la femme, les enfants. L'A. découvre ces origines dans l'enseignement de l'École Française (1600-1660), transmis notamment par les catéchismes et les sermons qui ont servi d'instruments privilégiés pour l'éducation populaire du peuple catholique de France au XVIIème siècle.

Comme point de départ de son étude, l'A. fait une présentation rapide des grandes figures qui ont entrepris la réforme religieuse en France au XVIIème siècle, réforme qui n'était pas d'abord une réaction contre le protestantisme, mais qui voulait en premier lieu donner à l'Église de France une vitalité nouvelle, tant au niveau de la doctrine que de la pastorale. À la tête de ces

grands noms, il faut mentionner François de Sales, le Cardinal de Bérulle, Vincent de Paul, Jean Eudes. Ces grands artisans de la réforme ont été assistés de plusieurs prêtres, religieux et religieuses qui ont transmis l'enseignement de la doctrine et de la morale catholiques dans le peuple, en utilisant notamment les sermons et les catéchismes comme instruments privilégiés d'éducation populaire.

En effet, l'ignorance religieuse était à l'époque le grand mal, très répandu même à l'intérieur d'une large portion du clergé local, à tel point qu'un prédicateur parisien, Louis Abelley, pouvait alors dire : « Si vous les interrogez, vous trouverez qu'ils ne savent pas qui est le Dieu au nom duquel ils ont été baptisés; ils ignorent ce qu'il a fait pour leur salut; ils ne savent pas même la fin pour laquelle il les a mis au monde ni les moyens dont ils doivent user pour y parvenir » (p. 37). Devant le fait de cette ignorance, il paraissait d'une importance primordiale pour l'Église, pour l'État, pour la famille et pour les individus, que « l'on soit instruit chrétiennement et solidement des desseins de Dieu dans le sacrement de mariage ».

L'effort des réformateurs a d'abord porté sur la diffusion d'une connaissance de la nature du mariage considéré comme « le grand sacrement », avec insistance sur la notion augustinienne des « biens » du mariage et la mise en évidence de ses fins, tout particulièrement de la fin « première » qui est la procréation et l'éducation des enfants. On insiste également, sur la signification du sacrement. Comme le dit Nicolas Turlot : « comme Jésus-Christ est allié de deux manières avec son Église, ainsi l'homme s'allie avec sa femme de deux manières. La première alliance de Jésus-Christ avec son Église se fait au mystère de l'Incarnation, lorsqu'il a uni la nature humaine à sa personne. La seconde se fait par sa grâce et par amour : car ceux qui aiment Dieu sont une même chose avec lui d'une certaine manière. Ces deux sortes d'alliances sont représentées et signifiées par le mariage de l'homme et de la femme. La première par l'accointance charnelle en la consommation du mariage. La seconde par l'union spirituelle des cœurs qui provient de la grâce de Dieu que les mariés reçoivent au sacrement » (p. 50).

Vu l'importance du mariage, il paraissait normal de mettre en évidence la nécessité d'une préparation à la réception du sacrement : il est étonnant de constater qu'à cette époque les textes destinés à la préparation au mariage com-